

EMAR/FR 145

Entretien sur des aéronefs et éléments d'aéronefs

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître l'univers réglementaire du transport aérien militaire
- Connaître l'essentiel de la réglementation DSAE
- Distinguer les différents agréments existants
- Intégrer les droits et devoirs d'un organisme agréé EMAR/FR 145

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants responsables, responsables techniques, responsables qualité, auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs militaires ou d'État
- Tout personnel impliqué dans la démarche réglementaire d'entretien d'aéronefs militaires ou d'État

PRÉ-REQUIS

Formation initiale

- Aucun

Formation continue

- Il faut avoir suivi la formation initiale au préalable

Formation distanciel

- Avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

- Présentation du cadre réglementaire étatique européen et national
- Hiérarchie des instances réglementaires
- Les règlements et décrets
- Les exigences en vigueur liées à l'agrément EMAR/FR 145 (Organismes d'entretien)
- Généralités
- Locaux, équipements, matériels, données...
- Personnels de certification
- Politique de sécurité et système qualité
- Prérogatives de l'organisme agréé
- Modalités de surveillance
- L'APRS (Remise en Service)
- Prérogatives
- Obligations
- Responsabilités

DURÉES

Initiale : 7h



Continue : 3h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants

- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, quizz via télécommandes/supports connectés
- Livret de formation (transmis par le formateur pour les formations en présentiel, transmis par mail pour les formations en distanciel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation permanente par QCM en cours de programme
- Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session
- Certificat délivré après validation de la formation

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation.
Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone [01 34 47 16 16](tel:0134471616) pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.
*modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr